

Le forum « vers l'emploi vert » relancé par l'Adre

Rayol-Canadel L'association « pour un développement réfléchi et équilibré » a notamment évoqué vendredi le schéma territorial retoqué par le préfet.

Il y a 94 cotisants en 2021. Vendredi, 27 d'entre eux étaient présents à l'assemblée générale de l'association rayolaise et 19 se sont fait représenter. Le président, Patrice Collangettes, a d'abord fait un bilan de l'année écoulée. Le groupe a notamment été associé à la gestion des déchets ménagers, a analysé le budget communal, s'est exprimé favorablement pour des parkings mixtes privés et publics sur la commune (notamment au niveau des anciens courts de tennis) ou encore publié cinq tribunes au cours de l'année. D'autres points ont ensuite été abordés. En voici le détail.

DU CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fondateur et président de 2010 à 2018, Jean Mansiaux, ne souhaite pas renouveler son mandat. Le président actuel a tenu à lui rendre hommage : « Jean a, grâce à son expertise et à sa vigilance de tout instant, apporté à l'association la légitimité qui la caractérise en refusant toujours la polémique éphémère ». Deux Rayolais, fraîchement retraités, remplaceront Jean Mansiaux et Jean-Pierre Boamer trop pris par les « Jeudis de l'histoire » au conseil d'administration.

DES PROJETS POUR 2022

L'association entend continuer ses activités communales et intercommunales » déjà entreprises et orga-



L'association s'est montrée favorable à des parkings, notamment au niveau des anciens tennis. (C. M.)

nisera, le 15 juin, le forum « Vers l'emploi vert » lancé en 2019. Avec, comme partenaires, la communauté de communes (en pourparlers) et Pôle emploi.

■ UN CHÈQUE POUR LES UKRAINIENS

Les membres de l'association ont remis un chèque de 1 000 euros – argent issu de leurs cotisations – au maire, Jean Plenat. Trois familles rayolaises se sont proposées pour accueillir des réfugiés et

les dons permettront de « couvrir les frais de vie quotidienne ». Le montant des cotisations en 2021 a atteint 2 910 euros et le plus gros poste de dépenses était le forum pour l'emploi vert, à hauteur de 1 800 euros. Pour l'année 2022, les cotisations individuelles restent de 30 euros et 40 euros pour un couple.

■ LE SCOT AU CŒUR DES DÉBATS

Depuis que le schéma territorial a

été retoqué par le préfet, le maire en tant que vice-président de la communauté de communes, évoque une « situation difficile » et des désaccords d'interprétation entre la Comcom et l'État, notamment sur « les espaces proches du rivage ». « Nous considérons que c'était 100 mètres mais l'État estime que ce n'est pas suffisant », explique Jean Plenat. Un dossier suivi par l'association.

P. K.

pkauffmann@nicematin.fr